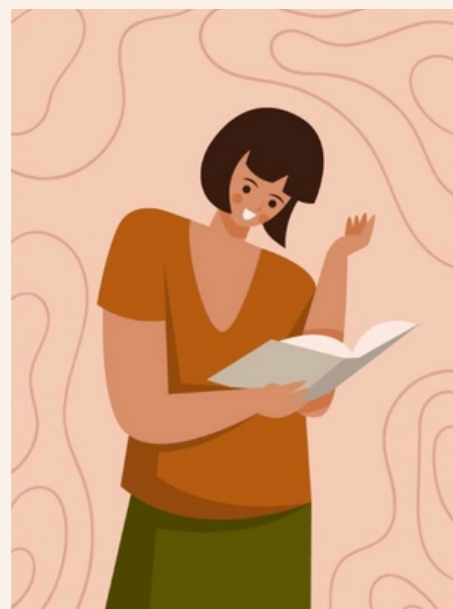
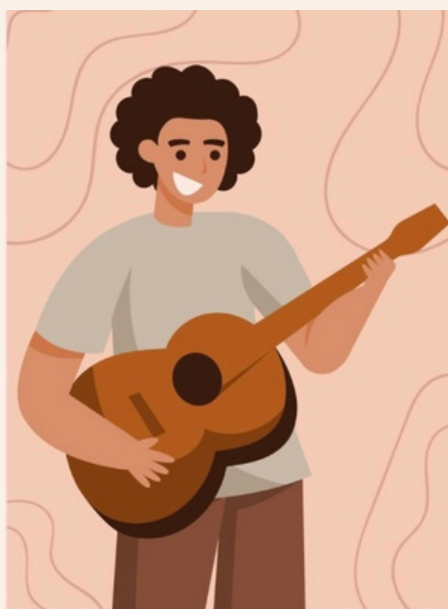
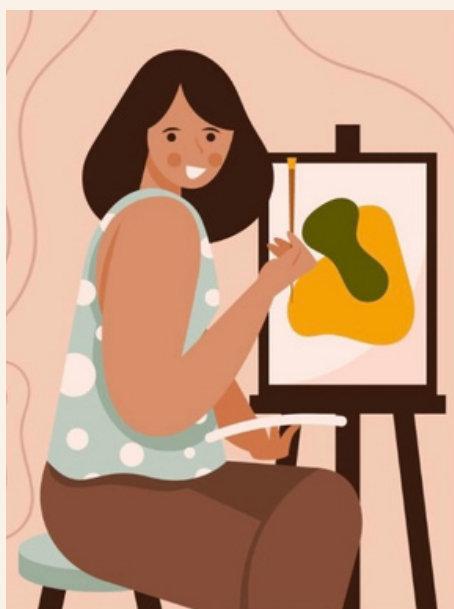


MON MANUEL DE L'ACTION CULTURELLE

ACTION CULTURELLE



SOMMAIRE

01-02

Axe 1 : La culture c'est quoi?

03-04-05

Axe 2 : Le lexique culturel

06-07-08

Axe 3 : Les différentes formes

09-10

Axe 4 : Les droits culturels

11-12

Axe 5 : Le non-accès à la culture

13-14

Axe 6 : "Le portrait"

15-16

Axe 7 : Mon projet

17

Les sources

AXE 1 : LA CULTURE, C'EST QUOI ?

La culture est une notion complexe et à multiples facettes qui traverse les frontières géographiques et les barrières linguistiques. Elle représente l'ensemble des connaissances, des coutumes, des arts, des croyances et des valeurs partagées par un groupe de personnes, qu'il s'agisse d'une nation, d'une communauté ethnique, d'une organisation ou même d'une famille. La culture est comme un fil conducteur invisible qui relie les individus à leur passé, leur présent et leur avenir. Au cœur de la culture se trouvent des traditions, transmises de génération en génération, qui forgent l'identité collective et individuelle. Ces traditions comprennent des rites de passage, des festivals, des pratiques religieuses et les expressions artistiques qui ancrent une communauté dans son histoire et renforcent son sens d'appartenance.

En Belgique, des initiatives culturelles illustrent parfaitement ce lien entre identité et traditions. Par exemple, le **Carnaval de Binche**, avec ses Gilles costumés en masques et plumes, est une tradition ancienne qui remonte au 14ème siècle et représente un élément fondamental du patrimoine culturel belge. Les Gilles, dont la participation aux festivités est considérée comme un rite de passage, incarnent les valeurs de la communauté et perpétuent des coutumes séculaires.

La culture est également le miroir dans lequel une société se reflète, elle influence la manière dont nous percevons le monde, interagissons avec les autres et comprenons notre place dans l'univers. En Belgique, le **Mooov festival de Bruges**, qui met en avant des œuvres de cinéma international, démontre comment la culture belge accueille et célèbre les arts tout en favorisant des échanges interculturels. Nos langues, nos normes sociales, nos expressions artistiques et nos modes de vie sont tous façonnés par notre culture. A titre d'exemple, la manière dont les Belges célèbrent leurs fêtes nationales ou commémorent des événements historiques, comme le 21 juillet pour la **Fête Nationale**, révèle leurs valeurs fondamentales et leurs priorités.

Pourtant, malgré tout cela, la culture n'est pas figée ; au contraire, elle est dynamique et évolutive. Elle est le résultat de rencontres et d'échanges entre différents groupes, régions et époques. En Belgique, la ville de Liège, avec son **Festival de la Cité de la bière**, illustre comment les rencontres culturelles transforment et enrichissent les traditions locales en intégrant des influences variées.

Les migrations, les conquêtes, les échanges commerciaux et les avancées technologiques sont des forces qui modèlent et transforment la culture au fil du temps. Un autre exemple, la **diffusion de la musique hip-hop du Bronx** à travers le monde entier témoigne de la capacité de la culture à dépasser certaines frontières et à créer des liens entre des personnes de milieux divers. De manière similaire, les projets tels que le **"Brussels Jazz Festival"** montrent comment des influences culturelles internationales se fondent dans le contexte local, enrichissant la scène musicale belge.

En tant que citoyens, il est de notre responsabilité de remettre en question les manifestations de culture qui perpétuent l'injustice. Cela peut impliquer de défier les discours toxiques, de promouvoir la diversité et l'inclusion et de soutenir les mouvements sociaux qui luttent pour l'égalité et la justice.

En Belgique, des initiatives comme **"Art21"**, qui soutient l'inclusion des artistes issus de milieux divers, illustrent comment un regard critique sur la culture peut mener à des actions positives.

Un regard critique sur la culture nous invite également à examiner nos propres croyances et comportements, il nous pousse à nous interroger sur les influences culturelles qui façonnent notre identité et nos perspectives sur le monde. Cependant, cela peut aussi nous permettre de valoriser et de préserver les aspects positifs de notre héritage culturel tout en rejetant ceux qui sont néfastes.

AXE 1 : LA CULTURE, C'EST QUOI ?

En tant qu'étudiante de 19 ans impliquée dans le domaine de l'action culturelle, j'ai eu l'occasion de constater cette dynamique culturelle en participant à différents projets interculturels en Belgique. J'ai pu voir comment les échanges entre les différentes communautés enrichissent notre patrimoine commun.

Par exemple, lors du festival local **"So W'Happy"** à Bruxelles, où j'ai été bénévole, j'ai pu observer l'interaction entre les artistes belges et les artistes invités de divers pays. Les collaborations qui en sont nées ont non seulement produit des œuvres artistiques uniques, mais ont également renforcé le dialogue et la compréhension entre les cultures. De même, le festival **"Django Reinhardt"** à Anvers, dédié à la musique manouche, illustre comment des événements locaux peuvent attirer des talents internationaux et favoriser des échanges culturels enrichissants.

Par ailleurs, j'aimerais faire le lien avec le spectacle **"Samouraï"** qui illustre parfaitement comment le théâtre, tout autant qu'un festival, peut être un vecteur puissant de réflexion et d'émotion. Ce spectacle, produit par la Compagnie Théâtrale belge, démontre la capacité de l'art à transcender les mots et à toucher directement les spectateurs, les incitant à réfléchir sur leur propre vie et sur les structures sociales qui les entourent. Ce spectacle me rappelle l'importance de l'art dans notre société, non seulement comme divertissement, mais aussi comme moyen d'explorer et de comprendre les complexités de l'existence humaine.

De plus, j'ai participé à plusieurs reprises à des **programmes éducatifs** en Belgique visant à sensibiliser les jeunes à l'importance de la préservation du patrimoine culturel. Par exemple, à l'occasion des ateliers organisés par le Musée Magritte à Bruxelles, nous avons exploré **l'œuvre de René Magritte** à travers des activités ludiques et éducatives avec des enfants et des adolescents. Ces expériences m'ont montré à quel point il est crucial de transmettre ces connaissances aux nouvelles générations. En partageant ce savoir, les jeunes peuvent apprendre à apprécier notre culture et à la faire vivre à leur tour. En faisant cela, nous aidons les jeunes à comprendre d'où ils viennent, être fiers de leur héritage culturel et à avoir une base solide pour construire leur propre identité.

Ainsi, mes expériences dans le domaine de l'action culturelle en Belgique m'ont permis de voir concrètement comment la culture est une force vivante qui unit les gens et enrichit nos vies. J'ai appris que chaque petite action, qu'il s'agisse de participer à un festival, d'animer un atelier ou tout simplement de partager des histoires et des traditions, contribue à tisser un vaste tissu culturel qui nous lie tous ensemble.

AXE 2 : LE LEXIQUE CULTUREL

Action culturelle : L'action culturelle désigne un ensemble d'initiatives visant à rendre la culture accessible à tous, à encourager la participation à des événements artistiques et à promouvoir la créativité et l'expression artistique au sein de la communauté.

Exemple : Le Festival de la BD de Bruxelles, également connu sous le nom de Fête de la BD, est un événement annuel qui célèbre la bande dessinée, un art très populaire en Belgique. Ce festival se tient généralement en septembre et attire des milliers de visiteurs, tant des amateurs que des professionnels du monde de la BD.

Animation socioculturelle : L'animation socioculturelle désigne un ensemble d'activités visant à stimuler la participation sociale et culturelle des individus au sein de leur communauté. Cela inscrit l'organisation d'événements, d'ateliers et de projets culturels, sociaux et éducatifs, visant à favoriser le lien social, la créativité, l'épanouissement personnel et le vivre-ensemble en harmonie.

Exemple : les Maisons des Jeunes (MJ), en Belgique, sont des lieux d'accueil pour les jeunes de 12 à 26 ans. Elles offrent un espace de rencontre, de créativité et de développement personnel.

La Maisonsdes Jeunes à Bruxelles, par exemple, propose une variété d'activités et de projets socioculturels.

Démocratisation culturelle : La démocratisation culturelle est un processus visant à rendre la culture accessible à tous, indépendamment de leur origine sociale, économique ou géographique. Cela implique de faciliter l'accès aux œuvres artistiques, aux institutions culturelles, à des événements ainsi que de promouvoir la participation citoyenne à la vie culturelle de la société.

Exemple : Le Pass Culture, ce programme offre aux jeunes de 18 à 30 ans des réductions sur des activités culturelles comme des concerts, des musées, des théâtres, et des festivals. L'objectif est d'encourager les jeunes à participer à la vie culturelle du pays.

Démocratie culturelle : La démocratie culturelle est un concept qui vise à impliquer activement les citoyens dans la création, la diffusion et la prise de décisions concernant la culture. Cela favorise la diversité culturelle, l'inclusion et l'accessibilité pour tous.

Exemple : Les Fabriques de Théâtre, ces structures, comme la "Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek", soutiennent la création artistique en offrant des espaces de travail, des résidences d'artistes, et en organisant des rencontres et des ateliers ouverts au public. Cela permet de démocratiser l'accès à la création artistique et d'impliquer directement les habitants dans les processus créatifs.

Droit culturel : Le droit culturel est le droit humain qui garantit à chacun de participer à la vie culturelle, de préserver son identité culturelle et de bénéficier des bienfaits de la culture.

Exemple : La Belgique est un pays multilingue avec trois langues officielles : le néerlandais, le français et l'allemand. Les droits linguistiques sont protégés par la Constitution belge et diverses lois, garantissant aux citoyens le droit de recevoir des services publics dans leur langue et de participer à la vie culturelle dans leur langue maternelle.

AXE 2 : LE LEXIQUE CULTUREL

Discipline culturelle et artistique : La discipline culturelle et artistique se réfère à un domaine spécifique de la création artistique ou de l'expression culturelle qui suit des règles, des conventions et des techniques particulières. Elle englobe une variété de domaines tels que les arts visuels, musicaux, théâtraux, de danse, Chaque discipline culturelle et artistique a ses propres codes, traditions et méthodes de création tout en contribuant à enrichir la diversité et la richesse du patrimoine culturel mondial.

Exemple : La Bande Dessinée** : La Belgique est célèbre pour ses bandes dessinées, souvent appelées "la BD". Des œuvres comme "Tintin" de Hergé, "Les Schtroumpfs" de Peyo et "Lucky Luke" de Morris sont des icônes culturelles mondiales.

Éducation permanente : L'éducation permanente vise à promouvoir un processus continu de formation et de développement personnel, tout en favorisant l'accès à la culture et à l'expression artistique à tous les niveaux de la société.

Exemple : Centre d'Action Laïque (CAL), ce centre d'Action Laïque est une organisation qui promeut l'éducation permanente par le biais de l'action culturelle. Le CAL organise des cycles de conférences, des ateliers d'écriture, des formations à la citoyenneté et des activités artistiques visant à sensibiliser aux valeurs de la laïcité et des droits de l'homme.

Instance culturelle : L'instance culturelle est une organisation chargée de promouvoir, de gérer ou de réglementer les activités culturelles dans une région donnée, qu'il s'agisse d'une institution gouvernementale, d'une organisation non-gouvernementale ou d'une association.

Exemple : La Fédération Wallonie-Bruxelles, cette institution a une mission culturelle importante, particulièrement dans la communauté francophone de Belgique. Ses missions et fonctions sont : le soutien aux Arts et à la Culture, l'éducation et formation artistique, la promotion de la lecture et de la littérature, la conservation du patrimoine culturel et la promotion de la diversité culturelle.

Médiation culturelle : La médiation culturelle consiste à faciliter la compréhension et l'appréciation de la culture en favorisant les échanges et les interactions entre les œuvres culturelles, les institutions et le public.

Elle vise à rendre la culture accessible à tous en proposant des activités de sensibilisation, d'interprétation et de dialogue, afin de favoriser l'engagement et la participation active du public dans la vie culturelle.

Exemple : Lors du Festival de Wallonie, des ateliers de musique sont proposés aux jeunes et aux amateurs, leur permettant de rencontrer des musiciens professionnels, de découvrir des instruments et de participer à des concerts éducatifs.

Politique culturelle : La politique culturelle désigne l'ensemble des orientations, des décisions et des actions mises en œuvre par les gouvernements, les institutions publiques et les acteurs du secteur culturel afin de promouvoir, de protéger et de développer la culture dans une société. Elle vise à soutenir la création artistique, à préserver le patrimoine culturel, à favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens, ainsi qu'à encourager la diversité culturelle et le dialogue interculturel.

Exemple : Le plan Culture 2030, ce plan vise à soutenir les arts et la culture à l'échelle fédérale en développant des projets visant à améliorer l'accessibilité culturelle, promouvoir la diversité et renforcer la création artistique. Il inclut des mesures pour soutenir les artistes et les institutions culturelles, ainsi que pour encourager la participation du public.

AXE 2 : LE LEXIQUE CULTUREL

Décret relatif aux centres culturels (26 mars 2009) : Ce décret fixe le cadre légal pour la reconnaissance et le soutien financier des centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il précise leurs missions, notamment en matière de promotion de la culture locale et de soutien à la création artistique, d'éducation permanente et de développement de la participation citoyenne. Les centres culturels jouent un rôle clé dans la dynamisation de la vie culturelle locale.

Décret relatif au secteur des Arts de la scène (10 avril 2003) : Ce décret régit les conditions de subsides et de soutien aux structures et artistes œuvrant dans le domaine des arts de la scène, tels le théâtre, la danse, le cirque et les arts de la rue. Il définit les critères de reconnaissance des institutions culturelles et les modalités de financement des projets artistiques afin de promouvoir la diversité culturelle et l'accessibilité des arts de la scène.

Le décret relatif aux politiques culturelles (13 septembre 2018) : Ce décret met en place des politiques culturelles intégrées qui visent à favoriser les synergies entre les différents secteurs culturels et les autres domaines comme l'éducation, le social ou l'économie. L'objectif est de renforcer la cohérence et l'impact des actions culturelles en favorisant une approche transversale et inclusive.

Le décret relatif au soutien à la création artistique (21 novembre 2013) : Ce décret établit les modalités de soutien aux artistes et aux structures de création dans divers domaines artistiques, incluant les arts visuels, les arts numériques, la musique, le cinéma et la littérature. Il vise à encourager l'innovation et la diversité artistique en offrant des aides financières, des résidences d'artistes et d'autres formes de soutien logistique et administratif.

Le PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) : C'est une initiative mise en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour promouvoir l'accès à la culture et à l'art dès le plus jeune âge. Ce dispositif vise à intégrer l'éducation culturelle et artistique dans les parcours éducatifs des élèves, de la maternelle au secondaire. Les objectifs du PECA sont les suivants :

1. Sensibilisation culturelle et artistique : Introduire les jeunes à une variété d'expressions culturelles et artistiques pour développer leur sensibilité et leur compréhension des arts.
2. Renforcement des compétences artistiques : Permettre aux élèves d'acquérir des compétences et des connaissances dans différents domaines artistiques à travers des ateliers pratiques, des visites, et des rencontres avec des artistes.
3. Éducation citoyenne : Utiliser la culture et l'art comme outils pour encourager la réflexion critique, la créativité et l'engagement citoyen.
4. Inclusion et diversité : Assurer que tous les élèves, quel que soit leur milieu socio-économique, aient accès à une éducation culturelle et artistique de qualité.

Le PECA est mis en œuvre en collaboration avec les écoles, les institutions culturelles, les artistes et les associations, garantissant ainsi une approche cohérente et intégrée de l'éducation culturelle et artistique.

AXE 3 : LES DIFFÉRENTES FORMES

L'action culturelle est un domaine riche et varié, englobant une multitude de formes et de pratiques visant à promouvoir la culture et à faciliter son accès à un large public. Elle se déploie dans divers lieux, s'adresse à des publics variés, et couvre de nombreuses disciplines artistiques. Voici une vue d'ensemble des différentes formes d'actions culturelles, en explorant les lieux où elles s'expriment, les publics qu'elles touchent et les disciplines qu'elles incluent.

Les Lieux de l'Action Culturelle

Les Centres Culturels : Ce sont des piliers de l'action culturelle locale. Présents dans de nombreuses villes et communes, ils offrent une programmation variée incluant des expositions d'arts visuels, des concerts de musique, des spectacles de théâtre et de danse, des ateliers créatifs en arts plastiques et numériques, et des conférences. Leur mission est de dynamiser la vie culturelle locale, de favoriser l'accès à la culture pour tous et de soutenir la création artistique. Ils sont souvent des lieux de rencontre et d'échange, permettant à la communauté de se rassembler autour de projets culturels.

Les Musées et Galeries d'Art : Ce sont des lieux privilégiés pour l'action culturelle, offrant des expositions permanentes et temporaires dans diverses disciplines telles que la peinture, la sculpture, l'art contemporain et l'art historique. Ils organisent également des visites guidées, des ateliers pour enfants et adultes, et des conférences sur l'histoire de l'art et les techniques artistiques. Ces institutions jouent un rôle clé dans la préservation du patrimoine culturel et artistique et dans l'éducation du public.

Les Bibliothèques et Médiathèques : Elles jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la culture littéraire et audiovisuelle. Outre leur fonction de prêt de livres, de films et de médias numériques, elles organisent des activités telles que des clubs de lecture, des ateliers d'écriture, des projections de films, des expositions de photographie et des rencontres avec des auteurs et des réalisateurs. Elles sont des espaces d'apprentissage et de découverte, accessibles à tous les âges et à tous les milieux sociaux. En outre, elles offrent souvent des services de médiation numérique pour aider les usagers à naviguer dans l'univers digital.

Les Théâtres et Salles de Spectacle : Ce sont des lieux de diffusion des arts vivants, tels que le théâtre, la danse, l'opéra, le cirque et les concerts de musique classique et contemporaine. Ils proposent une programmation diverse qui peut aller des classiques aux créations contemporaines. Ces lieux sont souvent associés à des activités éducatives comme des ateliers, des résidences d'artistes et des rencontres avec les créateurs, permettant ainsi au public de découvrir les coulisses de la création artistique.

AXE 3 : LES DIFFÉRENTES FORMES

Les Espaces Publics et les Festivals : Les espaces publics, tels que les parcs, les places et les rues, deviennent souvent des scènes ouvertes pour des performances artistiques, des installations éphémères et des festivals multidisciplinaires. Les festivals culturels, qu'ils soient musicaux, littéraires, cinématographiques ou interdisciplinaires, jouent un rôle important dans la vie culturelle en rassemblant des artistes et des publics divers autour d'un événement commun. Ils favorisent la découverte et l'échange, et sont souvent accessibles à un large public, parfois gratuitement.

Les Publics de l'Action Culturelle

Les Enfants et les Jeunes : L'éducation culturelle et artistique commence dès le plus jeune âge. Les programmes éducatifs en milieu scolaire, les ateliers créatifs en arts plastiques, les spectacles de théâtre et de marionnettes, les cours de danse et de musique, et les animations en bibliothèque sont autant d'initiatives qui visent à éveiller la curiosité et la sensibilité des plus jeunes. Les actions culturelles destinées aux jeunes sont conçues pour être ludiques et éducatives, afin de leur permettre de découvrir le monde de la culture de manière engageante.

Les Familles : Les activités culturelles destinées aux familles permettent de partager des moments de découverte et de plaisir ensemble. Les musées, les centres culturels et les bibliothèques proposent souvent des programmes spécifiques pour les familles, comme des visites guidées adaptées, des ateliers parents-enfants en arts visuels, des spectacles familiaux et des ciné-clubs. Ces initiatives visent à rendre la culture accessible à tous les membres de la famille, quel que soit leur âge.

Les Adultes : Les adultes constituent un public varié avec des intérêts diversifiés. Les actions culturelles à leur égard incluent des conférences, des ateliers créatifs en écriture, peinture, sculpture ou photographie, des clubs de lecture, des projections de films et des expositions. Les institutions culturelles offrent également des opportunités de formation continue, permettant aux adultes de développer de nouvelles compétences ou d'approfondir leurs connaissances dans divers domaines culturels.

Les Personnes Âgées : Les personnes âgées sont également un public important pour l'action culturelle. De nombreuses initiatives visent à leur offrir des activités adaptées, comme des ateliers de mémoire, des visites guidées spécifiques, des rencontres intergénérationnelles, des spectacles en maisons de retraite et des programmes de danse-thérapie ou de musique-thérapie. L'objectif est de favoriser leur participation culturelle, de lutter contre l'isolement social et de valoriser leur expérience et leur savoir.

AXE 3 : LES DIFFERENTES FORMES

Les Personnes en situation de Handicap : L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités culturelles est essentielle ! Les lieux culturels travaillent à rendre leurs espaces et leurs programmations accessibles à tous, en proposant des visites adaptées, des supports en braille, des interprètes en langue des signes, des ateliers spécifiques en arts plastiques ou en musique, et des performances en audiodescription. L'objectif est de garantir que chacun puisse participer pleinement à la vie culturelle, quelles que soient ses capacités.

Les Publics exclues socialement : Les actions culturelles peuvent également s'adresser à ces publics, tels que les personnes sans-abri, les migrants, les personnes en détention ou celles en difficulté sociale. Des programmes spécifiques sont développés pour ces groupes afin de leur offrir des opportunités d'expression, de formation et de réinsertion sociale par la culture. Ces initiatives, qui incluent souvent des ateliers d'écriture, des projets photographiques, des performances théâtrales ou des concerts, sont souvent menées en partenariat avec des associations sociales et des artistes engagés.

Les étudiants universitaires : Ils jouent un rôle crucial dans l'action culturelle pour plusieurs raisons ; l'innovation, la créativité, leur engagement et mobilisation, leur sensibilisation, mais aussi leur développement personnel et professionnel. Ils sont des véritables réservoirs de talents. En somme, les étudiants universitaires enrichissent et dynamisent l'action culturelle par leur énergie, leurs idées novatrices et leur engagement.

Les communautés ethniques spécifiques : Elles sont cruciales pour l'action culturelle pour plusieurs raisons : les richesses de la diversité culturelle, la préservation du patrimoine, l'identité et inclusion, l'innovation culturelle et le développement communautaire.

Pour conclure, les communautés ethniques spécifiques sont essentielles pour maintenir la diversité culturelle et promouvoir un dialogue interculturel enrichissant.

L'action culturelle est une force vitale pour la société, permettant de tisser des liens entre les individus et de renforcer le lien social. En investissant divers lieux, en s'adressant à des publics variés, et en couvrant un large éventail de disciplines artistiques telles que les arts visuels, la musique, le théâtre, la danse, la littérature, le cinéma et les arts numériques, elle contribue à l'épanouissement personnel et collectif, à l'ouverture d'esprit et à la cohésion sociale.

Que cela soit à travers des ateliers créatifs, des spectacles, des expositions ou des festivals, l'action culturelle enrichit notre quotidien et nous permet de partager des expériences significatives. Il est crucial de continuer à soutenir et à développer ces initiatives pour que la culture reste accessible à tous, quels que soient les lieux, les publics et les disciplines.

AXE 4 : LES DROITS CULTURELS

ROUTE 01

L'accès à la culture, en tant que droit fondamental, est une notion essentielle dans les sociétés démocratiques. Cela signifie bien plus que la simple possibilité d'assister à des événements culturels ou de visiter des lieux artistiques. En réalité, cela englobe un ensemble de libertés permettant à chaque individu de participer pleinement à la vie culturelle de sa communauté, quel que soit son origine sociale, son statut économique, ou tout autre facteur.

Ce droit, inscrit dans divers textes internationaux comme la **Déclaration universelle des droits de l'homme** et le **Pacte international** relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, implique également l'accès à une éducation artistique. Cette éducation permet non seulement de développer la créativité et le sens esthétique, mais aussi de favoriser la compréhension et le respect des différentes formes d'expression culturelle.

En Belgique, ce principe est incarné par diverses initiatives visant à garantir l'accès à la culture pour tous. Les musées, les bibliothèques, les centres culturels, les festivals, les concerts et les représentations théâtrales doivent être accessibles à tous, tant sur le plan financier que sur le plan physique. Par exemple, le **"Kunstenfestivaldesarts"** à Bruxelles est un événement majeur qui propose une programmation artistique variée et accessible, favorisant les échanges interculturels et la découverte de nouvelles formes d'art.

Les **pouvoirs publics belges** ont la responsabilité de mettre en place des politiques culturelles inclusives et équitables. Cela peut passer par des subventions aux institutions culturelles, des programmes d'éducation artistique dans les écoles, des mesures de soutien aux artistes et aux artisans, ou encore des initiatives visant à rendre la culture plus accessible aux personnes en situation de handicap ou vivant dans des zones défavorisées.

Un exemple concret est l'initiative **"Culture for All"** qui vise à rendre les événements culturels accessibles aux personnes en situation de handicap en offrant des services d'accompagnement et des adaptations spécifiques.

En garantissant l'accès à la culture pour tous, la Belgique favorise non seulement le développement individuel et le bien-être de ses citoyens, mais aussi la cohésion sociale et le dialogue interculturel. Des initiatives comme le **"Festival des Libertés"** à Bruxelles, qui explore les thèmes de la diversité et des droits humains, permettent de renforcer la compréhension mutuelle et l'inclusion au sein de la société.

De plus, des projets comme les résidences artistiques dans des quartiers défavorisés, tels que ceux soutenus par la **"Fondation Roi Baudouin"**, aident à créer des ponts entre différentes communautés et favorisent une meilleure coexistence.

L'accès à la culture, lorsqu'il est garanti comme un droit fondamental, renforce les valeurs démocratiques en permettant à tous les citoyens de participer à la vie publique et de bénéficier des richesses culturelles. Il est donc essentiel que les politiques publiques continuent à œuvrer pour une culture accessible, diverse et inclusive, car c'est ainsi que nous bâtissons des sociétés plus justes et harmonieuses.

En Belgique, cela se traduit par des efforts continus pour promouvoir l'équité culturelle et garantir que chacun puisse s'engager pleinement dans la vie culturelle de sa communauté.

AXE 4 : LES DROITS CULTURELS

ROUTE 02

Les musées gratuits (ou à prix réduit) :

De nombreux musées offrent des jours d'entrée gratuite ou à prix réduit pour rendre leurs collections accessibles à plus de personnes.

L'initiative "musées gratuits le premier dimanche du mois" de la FWB avec une variété de musées comme les Beaux-Arts, musée du Folklore, musée d'histoire naturelle et Vivarium, musée de l'histoire militaire et le musée des arts de la marionnette à Tournai et ses alentours.

Le Bus Culturel : Le Bus Culturel est un véhicule aménagé en espace culturel mobile qui se rend dans des zones rurales et des quartiers éloignés. Il propose des activités culturelles telles que des expositions, des projections de films, des ateliers artistiques et des concerts.

En apportant la culture directement aux personnes vivant loin des centres culturels, cette initiative vise à démocratiser l'accès à la culture et à créer des opportunités de découverte artistique pour des publics qui pourraient autrement en être privés.

Ce projet est une initiative du Service Culturel de la Province de Liège.

Les boîtes à livres : Dans de nombreuses régions des boîtes à livres sont mises en place pour apporter des livres et des ressources culturelles aux personnes qui n'ont pas accès aux bibliothèques traditionnelles.

A Tournai, plusieurs boîtes à livres permettent à tous d'emprunter ou déposer des livres gratuitement.

ROUTE 03

"La Culture dans tous ses états" : Ce projet, soutenu par la Commission communautaire française (Cocof), vise à rendre la culture accessible et participative à travers divers événements et ateliers dans les quartiers populaires de Bruxelles.

Il propose une large gamme d'activités culturelles telles que des spectacles, des concerts, des projections de films, ainsi que des ateliers de création pour tous les âges. Ces activités sont souvent réalisées en collaboration avec des associations locales et des artistes pour répondre aux besoins spécifiques des communautés locales.

L'objectif est de permettre à chacun de participer activement à la vie culturelle, de découvrir des formes d'expression artistique variées et de renforcer le lien social au sein des quartiers.

"Le Grand Tour" : Cette initiative, portée par l'asbl "La Maison de la Culture de Tournai", est un projet culturel itinérant qui vise à amener des activités culturelles dans des zones rurales et des villages éloignés.

Le Grand Tour se déplace avec une équipe d'artistes et de médiateurs culturels pour proposer des spectacles, des ateliers d'art et des événements culturels directement dans les communes qui n'ont pas toujours accès à ces offres. Cette démarche vise à encourager la participation active des résidents locaux et à stimuler leur engagement culturel.

AXE 5 : LE NON ACCES À LA CULTURE

L'accès à la culture, qui est un droit fondamental, peut être entravé par divers facteurs qui opèrent à différents niveaux, tant individuels, structurels, économiques que sociaux. Comprendre ces obstacles est crucial pour promouvoir une culture plus inclusive et accessible à tous. Une analyse approfondie de ceux-ci permet de mieux cerner les défis et de proposer des solutions adaptées pour chaque type de barrière. En explorant ces divers facteurs, nous pouvons mieux comprendre comment les surmonter et garantir que chacun ait la possibilité de participer pleinement à la vie culturelle.

Obstacles Individuels

Sur le plan individuel, certaines personnes peuvent être confrontées à des contraintes personnelles qui limitent leur accès à la culture mais les obligations familiales ou professionnelles peuvent également réduire le temps disponible pour participer à des activités.

Prenons l'exemple d'une mère célibataire travaillant pendant de longues heures avec de jeunes enfants... elle peut manquer de temps pour assister à des événements culturels. De plus, les barrières linguistiques peuvent empêcher certaines personnes de comprendre et d'apprécier des œuvres culturelles, surtout dans des contextes où la langue utilisée n'est pas leur langue maternelle. Ainsi, une personne francophone vivant en Flandre pourrait avoir des difficultés à participer à des événements culturels en néerlandais et inversement.

Les difficultés financières sont également un obstacle majeur, car les coûts associés à la participation à des événements culturels peuvent être prohibitifs pour les personnes à faible revenu. Autre exemple, les billets pour un concert de musique classique ou un spectacle de théâtre peuvent être trop chers pour certaines familles.

Obstacles Structurels

Au niveau structurel, l'accessibilité physique des lieux culturels est une préoccupation majeure, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les infrastructures culturelles, comme les musées, les théâtres et les salles de concert, peuvent manquer d'installations adaptées, telles que des rampes, des ascenseurs, des toilettes accessibles ou des services d'assistance spécialisés. Cela peut rendre difficile, voire impossible, la participation de certaines personnes à des événements culturels.

Notamment, un théâtre sans ascenseur pour accéder aux étages supérieurs exclut de fait les personnes en fauteuil roulant. De plus, les transports publics peuvent ne pas être adaptés ou accessibles, compliquant encore davantage l'accès physique aux lieux culturels. Pour remédier à ces problèmes, il est essentiel d'investir dans des infrastructures inclusives et de former le personnel pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

AXE 5 : LE NON ACCES À LA CULTURE

Obstacles Économiques

Sur le plan économique, l'accès à la culture peut être considérablement limité par les coûts associés à la participation à des activités culturelles, tels que les billets de spectacle, les frais d'adhésion aux musées ou les coûts de transport pour se rendre à ces lieux. Les personnes à faible revenu peuvent être exclues de nombreuses opportunités culturelles en raison de ces barrières financières.

A titre d'illustration, une famille à faible revenu pourrait ne pas pouvoir se permettre d'acheter des billets pour un concert de musique pop ou de visiter une exposition temporaire dans un musée. Pour atténuer ces obstacles, des politiques de tarifs réduits, de gratuité pour certains publics, et des subventions pour les déplacements culturels peuvent être mises en place. C'est ainsi que le Musée du Louvre à Paris a décidé d'offrir une entrée gratuite le premier dimanche de chaque mois, permettant ainsi à un public plus large de découvrir ses collections ou, encore le programme "Cultura" en Belgique qui vise à offrir des accès gratuits ou à tarifs réduits aux événements culturels pour les personnes en situation de précarité économique.

Obstacles Sociaux

Sur le plan social, les inégalités de genre, de race, d'ethnicité ou de classe peuvent également jouer un rôle significatif dans la limitation de l'accès à la culture. Les personnes issues de groupes marginalisés peuvent rencontrer des discriminations ou des préjugés qui entravent leur participation à certains événements ou leur accès à des ressources culturelles.

En effet, les préjugés raciaux peuvent dissuader des individus d'assister à certains événements culturels, ou les femmes peuvent être sous-représentées dans certaines formes d'expression culturelle. De même, les normes sociales et les stéréotypes peuvent influencer les attentes et les opportunités d'engagement culturel.

Par exemple, dans certains milieux, il peut être mal vu pour une femme d'assister seule à des événements culturels en soirée. Pour promouvoir une culture plus inclusive, il est important de sensibiliser et d'éduquer le public sur ces questions, de promouvoir la diversité dans les programmations culturelles et de soutenir les initiatives culturelles émanant de groupes sous-représentés.

En conclusion, l'accès à la culture peut être entravé par une multitude de facteurs qui agissent à différents niveaux. Pour promouvoir une culture plus inclusive et accessible, il est crucial de reconnaître et de s'attaquer à ces obstacles à tous niveaux. Cela inclut des solutions pratiques en veillant à ce que chacun ait la possibilité de participer pleinement à la vie culturelle de sa communauté et de sa société, nous favorisons non seulement le développement individuel mais aussi la cohésion sociale et le dialogue interculturel, renforçant ainsi les liens qui unissent les membres d'une société et favorisant une meilleure compréhension et appréciation des diverses cultures qui la composent.

AXE 6 : “LE PORTRAIT”

Les animateurs, facilitateurs et médiateurs socio-culturels jouent un rôle essentiel dans la garantie de l'accès et de la participation à la culture pour tous. Voici un profil détaillé de ces professionnels :

-Qui sont-ils ?-

Les animateurs, facilitateurs et médiateurs socio-culturels sont des professionnels formés pour favoriser l'accès et la participation culturelle au sein de divers groupes et communautés. Ils peuvent travailler pour des associations culturelles, des centres communautaires, des institutions éducatives, des musées, des bibliothèques, ou dans des projets communautaires.

-Rôles et Missions-

1. Facilitation de l'accès à la culture : Ils organisent et animent des activités culturelles adaptées aux besoins des différents publics, en veillant à ce que ces activités soient accessibles, inclusives et pertinentes pour les participants.
2. Médiation culturelle : Ils servent de lien entre les institutions culturelles et les publics, facilitant la compréhension et l'appréciation des œuvres d'art, des pratiques culturelles et des événements culturels.
3. Éducation et sensibilisation : Ils mettent en place des programmes éducatifs pour sensibiliser les participants aux arts, à la culture et aux pratiques artistiques, souvent dans un cadre scolaire ou communautaire.
4. Engagement communautaire : Ils travaillent à créer des opportunités pour les membres de la communauté de s'engager activement dans des projets culturels et de participer à des événements artistiques.
5. Création de lien social : Ils contribuent à renforcer les liens sociaux en organisant des activités qui favorisent les échanges et la cohésion au sein des groupes et des communautés.

-À quoi servent-ils ?-

Les animateurs, facilitateurs et médiateurs socio-culturels servent à ;

1. Rendre la culture accessible à un large public en réduisant les barrières géographiques, économiques et sociales.
2. Promouvoir l'inclusion et la diversité en veillant à ce que les activités culturelles soient accessibles à des groupes variés, y compris ceux qui sont traditionnellement sous-représentés.
3. Stimuler la participation active des individus et des groupes dans les activités culturelles, en encourageant l'expression personnelle et la créativité.
4. Faciliter la communication entre les institutions culturelles et les différents publics, en adaptant les messages et les méthodes pour mieux répondre aux besoins des participants.

-Travail au quotidien-

Au quotidien, ces professionnels peuvent être amenés à ;

1. Planifier et organiser des événements culturels tels que des ateliers, des spectacles, des expositions ou des projections.
2. Animer des ateliers artistiques en travaillant directement avec les participants pour les aider à développer leurs compétences créatives.
3. Évaluer les besoins et les intérêts des différentes communautés pour adapter les programmes et les activités en conséquence.
4. Établir des partenariats avec d'autres organisations culturelles, éducatives ou communautaires pour enrichir les offres culturelles et éducatives.
5. Assurer la médiation entre les participants et les œuvres d'art ou les institutions culturelles, en fournissant des explications et des contextes pour améliorer la compréhension et l'appréciation.

-Compétences essentielles-

1. Compétences en communication : Pour transmettre des informations de manière claire et engageante.
2. Compétences pédagogiques : Pour concevoir et animer des ateliers et des programmes éducatifs adaptés.
3. Sensibilité interculturelle : Pour comprendre et respecter les diverses cultures et perspectives des participants.
4. Créativité : Pour développer des activités culturelles innovantes et intéressantes.
5. Compétences organisationnelles : Pour planifier, coordonner et évaluer les projets culturels efficacement.
6. Empathie et écoute : Pour répondre aux besoins et aux attentes des participants avec attention et compréhension.

Ces professionnels sont cruciaux pour démocratiser l'accès à la culture et favoriser une participation active, en créant des ponts entre les individus, les communautés et les institutions culturelles !

AXE 6 : “LE PORTRAIT”

Travailler dans l'action culturelle serait une opportunité de façonner activement la société dans laquelle je vis, en la rendant plus ouverte, plus inclusive et plus créative. Je serai particulièrement attentive à la qualité artistique et éducative de mes projets.

Je m'efforcerai de collaborer avec des artistes et des intervenants de talent, tout en développant des programmes qui stimulent la créativité, l'apprentissage et l'épanouissement personnel de chacun.

Premièrement, je veillerai à ce que la culture soit **accessible à tous**, en portant une attention particulière à l'inclusivité et à la diversité dans la programmation des événements et des projets. Je m'assurerai que les activités proposées répondent aux besoins et aux intérêts de différents groupes de personnes, qu'il s'agisse de jeunes, de personnes âgées, de minorités ethniques, ou des personnes en situation de handicap.

Je travaillerai à promouvoir des initiatives qui encouragent l'expression individuelle et collective, permettant ainsi à chaque voix de se faire entendre. Cela inclurait l'organisation de discussions, d'ateliers participatifs et de forums communautaires où les gens peuvent partager leurs idées et leurs expériences.

Prenons comme exemple **le spectacle “Zaï Zaï”**, réalisé par le Collectif Mensuel. Ce spectacle illustre parfaitement comment le théâtre peut être un outil puissant pour commenter et critiquer notre société, tout en engageant le public de manière ludique et réflexive. Pour moi, c'est un exemple inspirant de la manière dont l'art peut non seulement divertir, mais aussi éduquer et inciter à la réflexion, contribuant ainsi à façonner une société plus ouverte, inclusive et consciente de ses propres absurdités. En favorisant les rencontres et les échanges au sein d'une communauté, je contribuerais à renforcer les liens entre les individus et à promouvoir la compréhension mutuelle.

Deuxièmement, je m'efforcerai de **établir des partenariats** avec des institutions éducatives et des associations locales afin de renforcer le lien entre la culture et l'éducation. En collaborant avec les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires, je pourrai développer des programmes pédagogiques qui intègrent l'art et la culture dans le curriculum scolaire et extra-scolaire, offrant ainsi aux jeunes des opportunités d'apprentissage enrichissantes et variées.

Un autre exemple, un **partenariat avec une école primaire**, nous pourrions organiser des ateliers artistiques hebdomadaires où les élèves explorent différentes techniques artistiques tout en apprenant l'histoire de l'art.

Enfin, je porterai une attention particulière à **l'évaluation et à l'amélioration continue** de mes projets... En recueillant régulièrement des retours des participants et des partenaires, je pourrais ajuster et améliorer les activités proposées pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de la communauté.

Mon objectif serait de créer un environnement culturel dynamique et évolutif, capable de s'adapter aux changements et de répondre aux défis de notre société moderne.

AXE 7 : “LES ATELIERS NOMADES”

“Les Ateliers Nomades” est un projet développé par la Maison des Cultures de Molenbeek à Bruxelles. Ce projet consiste en des ateliers artistiques itinérants qui se déplacent d'un quartier à l'autre pour offrir des activités culturelles directement dans les communautés locales.

Les ateliers couvrent une gamme variée d'activités, telles que la peinture, la sculpture, le théâtre, la musique, et les arts numériques, et sont animés par des artistes et des animateurs professionnels.

-Lieu-

Le projet se déroule dans différents quartiers de Molenbeek, en utilisant des espaces communautaires, des centres de jeunesse, des écoles, et parfois même des espaces publics comme des parcs. Les lieux sont choisis en fonction des besoins et des disponibilités locales, afin de toucher le plus grand nombre de résidents possible.

-Public-

"Les Ateliers Nomades" s'adresse principalement aux habitants de Molenbeek, en mettant l'accent sur les jeunes, les familles, et les personnes issues de milieux socio-économiques divers. Le projet vise à inclure des personnes de tous âges et horizons, avec des ateliers adaptés aux différents groupes démographiques.

-Objectifs-

1. Rendre la culture accessible à tous : En apportant les ateliers directement dans les quartiers, le projet vise à éliminer les obstacles liés au déplacement et à la disponibilité financière pour accéder à des activités culturelles.

2. Favoriser l'engagement créatif : Les ateliers offrent aux participants des opportunités de créer, d'explorer et de s'exprimer à travers divers médias artistiques, stimulant ainsi la créativité et l'expression personnelle.

3. Renforcer la cohésion sociale : En impliquant les résidents dans des activités artistiques collectives, le projet favorise les interactions sociales et renforce le sentiment de communauté.

4. Promouvoir la diversité culturelle : Les ateliers abordent des thèmes variés et incluent des formes d'art provenant de différentes cultures, reflétant ainsi la diversité de la population locale.

-Accès et participation-

"Les Ateliers Nomades" facilitent l'accès à la culture en offrant des activités artistiques gratuites ou à faible coût directement dans les quartiers, ce qui supprime les barrières liées au transport et au financement. En proposant des ateliers interactifs, le projet encourage une participation active des résidents, les engageant dans le processus créatif et favorisant une approche pratique et immersive de la culture.

-Mon point de vue-

Je trouve que "Les Ateliers Nomades" est un projet particulièrement intéressant et pertinent. Ce qui le rend remarquable, c'est sa capacité à apporter la culture là où elle est souvent moins accessible, en adaptant les activités aux besoins et aux contextes locaux. L'approche itinérante permet de toucher des publics variés et d'instaurer une présence culturelle continue dans les quartiers. En facilitant l'accès à des formes d'art diversifiées et en encourageant l'expression personnelle, le projet contribue à enrichir la vie culturelle des résidents tout en renforçant les liens communautaires. De plus, l'aspect nomade du projet permet une flexibilité et une réactivité face aux besoins spécifiques des différentes communautés, ce qui est un atout précieux pour une inclusion culturelle effective.

AXE 7 : MON PROJET

Venez découvrir un nouveau monde d'art et de culture depuis chez vous avec la toute dernière innovation : ArtSpectra.

C'est une application révolutionnaire de réalité augmentée dédiée à l'exploration des expositions virtuelles. Plongez dans des galeries numériques magnifiquement conçues, où chaque œuvre d'art prend vie sous vos yeux... Parcourez les salles, admirez les détails, et interagissez avec les chefs-d'œuvres comme jamais auparavant.

Que vous soyez un passionné d'art ou un novice curieux, cette application offre une expérience culturelle immersive pour tous. Rejoignez-nous dans cette aventure où la créativité rencontre la technologie pour ouvrir de nouvelles portes à l'appréciation artistique.

Comment percevez-vous le rôle de cette application dans l'évolution de l'accès à la culture?

Cette application incarne, pour moi, l'évolution de la façon dont nous accédons à la culture et interagissons avec l'art. Ce que j'apprécie le plus dans cette invention, c'est sa capacité à briser les barrières physiques et économiques en offrant une expérience culturelle immersive à portée de main.

Comment cette application, ArtSpectra, répond-elle aux défis rencontrés par ceux qui sont confrontés à des obstacles tels que le manque de temps, les distances ou des difficultés financières ?

Ce projet est une véritable opportunité pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans des musées ou des galeries d'art en raison de contraintes de temps, de distance ou de ressources financières. Grâce à ArtSpectra, chacun peut explorer des expositions virtuelles, découvrir de nouvelles œuvres d'art et s'immerger dans des expériences culturelles uniques, le tout depuis le confort de chez soi.

Ce qui rend ce projet encore plus précieux, c'est son engagement envers l'inclusion et l'accessibilité. En utilisant la réalité augmentée, l'application offre une expérience interactive qui peut être adaptée aux besoins de chacun, qu'il s'agisse de fonctionnalités d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap ou de contenus multilingues pour atteindre un public plus large.

En quoi cette initiative pourrait-elle avoir un impact positif sur la vie de personnes du monde entier, indépendamment de leur contexte ?

En fin de compte, ArtSpectra ouvre de nouvelles portes à la culture en permettant à tous, indépendamment de leur situation géographique, de leur statut social, de leur situation financière ou bien même de leurs capacités physiques, de s'engager avec l'art et de nourrir cette curiosité culturelle.

C'est une véritable révolution dans la manière d'aborder la culture, et je suis convaincue que cela aura un impact positif sur la vie de nombreuses personnes à travers le monde !

Pouvez-vous nous parler des différents aspects de la mise en œuvre de cette application, notamment en ce qui concerne les ressources matérielles, organisationnelles et financières?

ArtSpectra est bien plus qu'une application : c'est un projet ambitieux qui nécessite de nombreuses ressources pour atteindre ses objectifs. Premièrement, sur le plan matériel, elle repose sur une technologie certes puissante, mais compatible avec tout type d'appareil électronique comme les téléphones, ordinateurs, ...

Du côté organisationnel, cette application implique de coordonner des équipes de développement, de design, de contenu et bien évidemment de marketing pour garantir que l'application réponde aux normes et aux besoins diversifiés du public.

En ce qui concerne les aspects financiers, le projet ArtSpectra, nécessite des investissements pour la recherche, le développement et la maintenance de l'application ... cela implique des partenariats avec des institutions, des sponsors et des subventions publiques pour assurer le projet à long terme.

Je voudrais ajouter qu'une partie de l'application est disponible gratuitement pour permettre à chacun d'explorer certaines expositions, de découvrir de nouvelles œuvres d'art et de s'immerger dans cette expérience. Mais pour ceux qui souhaitent accéder à une sélection plus exclusive, une partie payante de l'application sera disponible. Naturellement, les fonds générés par cette partie seront réinvestis dans des fonds culturels, soutenant ainsi la création artistique et l'accès à la culture pour tous.

SOURCES



Sources pour la réalisation du travail



Logo de ArtSpectra